

Établissement scolaire  
Tour/Pommier

# Mémento 2017-2018

## École La Tour et École du Pommier



### École La Tour

Chemin du Pommier 15  
1218 Le Grand-Saconnex  
022.920.98.20



### École du Pommier

Rue Sonnex 2-4  
1218 Le Grand-Saconnex  
022 920.98.50



# T able des matières

Bienvenue dans l'établissement scolaire.....	3
Organisation de l'établissement.....	4
Corps enseignant.....	5
Renseignements divers.....	8
Site Cap-Intégration.....	8
Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse (SSEJ).....	9
Éducation et promotion de la santé.....	10
Office médico-pédagogique (OMP).....	10
Devoirs surveillés.....	10
Activités parascolaires.....	11
Conciergerie.....	12
Instances participatives.....	12
Association des parents d'élèves du Grand-Saconnex.....	13
Assurance scolaire.....	13
Charte.....	14

# Mémento 2017-2018

## Tour / Pommier

---

### **B**ienvenue dans l'établissement scolaire !

L'établissement est articulé autour de l'école La Tour et de l'école du Pommier, il accueille actuellement 730 élèves habitant la Ville du Grand-Saconnex.

Les locaux scolaires sont mis à la disposition du Département de l'instruction publique par la Ville du Grand-Saconnex. Elle fournit le mobilier scolaire et assure l'entretien et la maintenance des locaux, offrant ainsi des conditions favorables au développement des enfants et au travail des enseignants. Elle offre également les infrastructures nécessaires pour le restaurant scolaire et pour les activités parascolaires, ainsi que les subventions pour les sorties de classe et pour certaines activités liées à la vie scolaire.

[www.ge.ch/primaire](http://www.ge.ch/primaire)

[www.ge.ch/dip](http://www.ge.ch/dip)

# **O**rganisation de l'établissement

## **Direction**

Mme Véronique ALVAREZ RESTREPO

Directrice

Bureau : école La Tour, Bloc A - tél. 022 920 98 20

[veronique.alvarez-restrepo@edu.ge.ch](mailto:veronique.alvarez-restrepo@edu.ge.ch)

Rôle de la direction :

- Responsable du bon fonctionnement de l'établissement.
- Mise en œuvre des conditions d'une formation efficace et équitable des élèves.
- Gestion des ressources humaines et administratives de l'établissement.
- Relations avec les intervenants dans la vie de l'établissement, notamment avec les parents d'élèves, les autorités communales et le groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP).

## **Maîtres adjoints**

### **École LA TOUR**

Mme Nadine MATTHEEUWS

022 920.98.55.

Lundi après-midi et mardi après-midi.

### **École du POMMIER**

Mme Nathalie CESSENS

022 920.98.55.

Lundi matin et mardi après-midi

Rôle des maîtres adjoints :

- Soutien à la direction pour l'organisation de l'établissement
- Suppléance de la directrice en cas d'absence.

## **Secrétariat**

Mme Katia RAMEL

Bureau : école du Pommier

Tél. 022 920 98 55.

[katia.ramel@edu.ge.ch](mailto:katia.ramel@edu.ge.ch)

Présence : lundi-vendredi : 07h30 à 12h00 et 13h00 à 16h45

mercredi : 07h30 à 14h00.

En cas d'absence de l'enfant, **envoyez un courriel au secrétariat pour prévenir** ou, si ce n'est pas possible, téléphoner au numéro : 022.920.98.55 (entre 7h30 et 8h30 le premier jour d'absence).

## Titulaires

Les enseignants-es titulaires de classe sont placés-es sous la responsabilité de la directrice de l'établissement. Ils/elles dispensent un enseignement défini par les objectifs d'apprentissage de l'école primaire genevoise.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, le plan d'étude romand (HARMOS) couvre tous les degrés. ([www.plandetudesromand.ch](http://www.plandetudesromand.ch))

Les enseignants-es de classe sont les interlocuteurs-trices privilégiés-es des parents. Pour les contacter, veuillez-vous référer aux informations remises à votre enfant en début d'année scolaire.

## ÉCOLE DU POMMIER

MMES BRIFFOD ANGELA / WILLIS MARIE-HELENE	1P
MME INEICHEN SEVERINE	1P
MME BULOZ ISABELLE	2P
M. BLANDIN CHRISTOPHE	3P
MME MANAI MONIA	3P
MME MOREL JESSICA	3P
MME DUCIMETIERE CHRISTEL	4P
MME LEON LUBA	4P
MME DANIELE ANTONELLA	5P
MME ROMERO FLORES ELISA	5P
MMES BLASER MIREILLE/GUIGNARD MAUD	6P
MMES CESSENS NATHALIE/PELLI-RITTER SANDRA	6P
M. DUBOIS BERNARD	7P
M. FILLIETTAZ ADAM	7P
MME GROSJEAN MELANIE	8P
MMES LICARDELLO SONIA/PRALONG REBECA	8P

## ÉCOLE LA TOUR

MME BOUNEMOURA LEILA	1P
MME MERAHI YASMINA	1P
MME NGUYEN THUY ANH	1P-2P
MME GINDRAT JANETTE	2P
MME JOST DELPHINE	2P
MMES LCHAT LELIA/WANDFLUH DEBORAH	2P
MME DE PABLO PENA BEATRIZ	3P
MME PASQUIER FABIENNE	3P
MME MAILLARD KATIA	4P
MMES PARRONE ALEXANDRA/HELDNER MARGAUX	4P
MME PORTELA PATRICIA	4P-5P
MME AMARAL BOAVENTURA LAETITIA	5P
MME MAIRE MELODIE	5P
MMES BUCHART VALERIE/HELDNER MARGAUX	6P
MMES INOSTROZA JACQUELINE/MATTHEEUWS NADINE	6P
MMES BRUNIER ODILE/SCHAERER CAMILLE	7P
MME COUCET CHRISTINE	7P
MME BELLARDANT CHLOE	8P
M. BRIOL CHRISTIAN	8P

## Enseignants-es chargés-es du soutien pédagogique (ECSP)

Les enseignantes chargées du soutien pédagogique constituent une ressource supplémentaire pour répondre aux besoins des élèves. Elles ne sont pas attribuées à une classe spécifique.

Les ECSP mettent en place les mesures d'accompagnement pédagogique en collaboration avec les titulaires de classe. Ils-elles apportent un soutien aux élèves en difficultés d'apprentissage soit par une prise en charge hors classe par petits groupes, soit par une aide au sein de la classe.

Mme Anouck JULLIEN (Tour)

Mme Jacqueline INOSTROZA (Tour)

Mme Sandra PELLI-RITTER (Pommier)

Mme Irène MAIGRE (Pommier et Tour)



## Maîtres-ses de disciplines artistiques et sportives (MDAS)

Mme Laurence MICHAUD

Mme Nabila SCHWAB OBLAK

Mme Françoise BERSET-GOMEZ

M. Vincent PERRET

M. Adlan BOUNEMOURA

M. Esteban IGLESIAS

Musique-Rythmique

Musique

Arts visuels

Arts Visuels

Éducation physique

Éducation physique

## Enseignants complémentaires

Mme Nabila SCHWAB OBLAK (anglais)

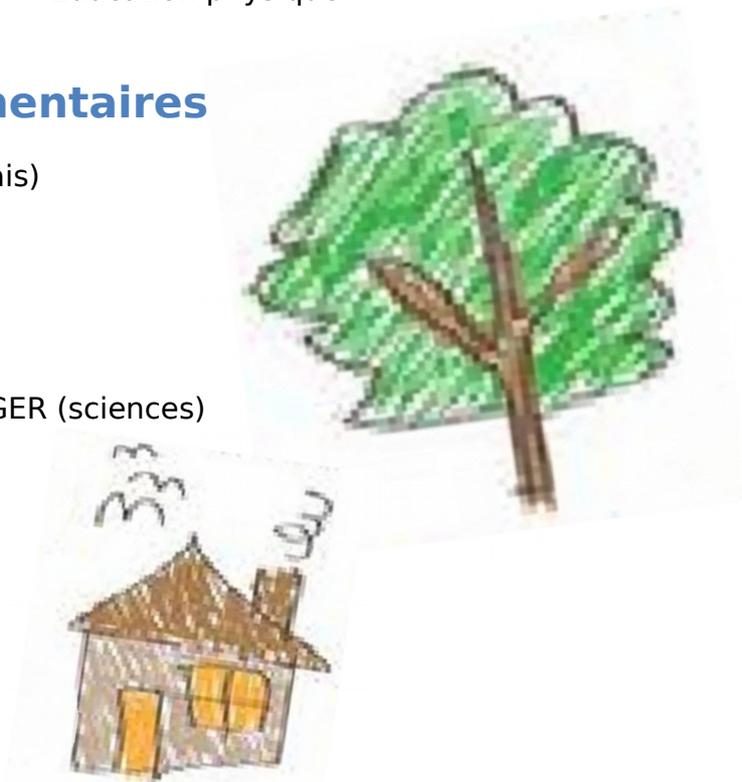
Mme Sonia LICARDELLO (anglais)

Mme Irène MAIGRE (allemand)

Mme Odile BRUNIER (sciences)

Mme Frédérique GUEX-NYFFENEGGER (sciences)

Mme Rebeca PRALONG (sciences)



# Renseignements divers

## Dates importantes

### Escalade :

Vendredi 8 décembre 2017

### Fête des écoles :

Samedi 23 juin 2018

### Cérémonie des 8P :

Vendredi 22 juin 2018



**Vous trouverez d'autres informations importantes dans le carnet de l'élève.**

## Site Cap-intégration

Adresse du site : [edu.ge.ch/site/capintegration/](http://edu.ge.ch/site/capintegration/)

Le site vise cinq objectifs principaux :

- Permettre de mieux connaître les caractéristiques des difficultés dues à un trouble ou à un handicap;
- Appréhender les conséquences du trouble ou du handicap sur les capacités d'apprentissage;
- Proposer des suggestions et conseils pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des élèves;
- Offrir des références bibliographiques et des liens avec des sites internet spécialisés afin d'approfondir les thématiques abordées;
- Informer sur les formations et conférences relatives aux problématiques liées à l'accueil d'élèves à besoins éducatifs spécifiques.



# SERVICE Santé de l'Enfance et de la Jeunesse

**La mission du Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse est de promouvoir la santé et le bien-être des enfants et des jeunes du canton de Genève, ainsi que prévenir les atteintes à la santé.**

Stefanie Gay-Albuquerque, infirmière scolaire de l'école du Pommier et David Champendal, infirmier scolaire de l'école La Tour sont à la disposition des élèves, de leurs parents et des enseignants pour toute question concernant la santé et le bien-être. Ils veillent à l'accueil et à la bonne intégration scolaire du point de vue de la santé de tous les enfants, y compris ceux porteurs de maladie chronique ou de handicap. Les infirmiers rencontrent régulièrement les élèves tout au long de leur scolarité. Suite à ces visites, ils peuvent si nécessaire prendre contact avec la famille.

Les infirmiers interviennent également en classe sur certains thèmes en lien avec la santé.

Ils travaillent en étroite collaboration avec le médecin scolaire référent pour l'établissement et de nombreux autres partenaires : le formateur consultant, le technicien vue et ouïe, le service dentaire scolaire, l'équipe enseignante, éducative, la direction de l'école, le parascolaire et le réseau externe. Les infirmiers peuvent conseiller et orienter les familles vers les services de prise en charge. Ils sont soumis au secret professionnel.

## Présence dans l'établissement :

Mme Stefanie Gay-Albuquerque : jeudi matin et vendredi après-midi

M. David Champendal : lundi après-midi et vendredi matin

Il est possible de prendre rendez-vous ou de laisser un message à l'infirmière ou à l'infirmier scolaire au N° 022.546.41.00 ou par courriel :

[stefanie.gayalbuquerque@etat.ge.ch](mailto:stefanie.gayalbuquerque@etat.ge.ch) ou [david.champendal@etat.ge.ch](mailto:david.champendal@etat.ge.ch)

Une permanence téléphonique est ouverte de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi au N° 022.546.41.00.

## Éducation et promotion de la santé :

**Le/la formateur/trice-consultant-e en éducation et promotion de la santé** du SSEJ, intervient dans l'établissement pour l'éducation sexuelle et affective pour les élèves à partir de la 4P (7-8 ans) jusqu'au post-obligatoire. Il/elle est également une personne ressource pour la mise en place de projets collectifs de promotion de la santé et de prévention et pour répondre en sa qualité d'expert-e à des demandes spécifiques d'enseignants, de directions ou d'élèves en lien avec la sexualité, l'intimité et le respect.

## O **ffice médico-pédagogique (OMP)**

En cas de constat de difficultés à l'école, l'enseignant-e peut proposer aux parents l'aide de l'OMP. Des collaborateurs-trices de ce service assurent une permanence mensuelle, au sein de l'établissement, pour les enseignants.

### **Office médico-pédagogique (OMP)**

Rue de Lausanne 63  
1202 Genève  
tél. 022 388 96 00



## D **evoirs surveillés**

Cette prestation est destinée aux élèves de 3P à 8P. Elle s'adresse aux élèves qui ont besoin d'un lieu pour effectuer leurs devoirs.

### **Inscriptions :**

Les parents qui souhaitent inscrire un enfant aux devoirs surveillés s'adressent à son enseignant-e titulaire de classe.

### **Soutien pédagogique hors temps d'enseignement :**

Aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, il s'adresse aux élèves confrontés à des difficultés émergent en cours d'année et pour lesquels le soutien sur temps d'enseignement ne serait pas suffisant. Les devoirs surveillés ont lieu le lundi à l'école du Pommier et le mardi à l'école La Tour.

<b>Premier trimestre :</b>	<b>du 19 septembre au 8 décembre 2017</b>
<b>Deuxième trimestre :</b>	<b>du 8 janvier au 23 mars 2018</b>
<b>Troisième trimestre :</b>	<b>du 9 avril au 15 juin 2018</b>

**Cette année, l'inscription est annuelle.**

# Activités parascolaires

**Remarque importante : la gestion du parascolaire et des restaurants scolaires sont indépendantes l'une de l'autre. La prise en charge et l'encadrement des enfants sont gérés par le personnel du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire). Le restaurant scolaire et les repas sont gérés par la Mairie du Grand-Saconnex.**

## Responsable de secteur du GIAP

M. Raffaele CREMONTE

Tél. : 079.477.18.70 – tél. 022.788.79.91. – fax. 022.788.70.91

[sitell@acg.ge](mailto:sitell@acg.ge)

## Administration des restaurants scolaires de la Ville du Grand-Saconnex

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Nicole HAUCK BERNARD par courriel : [n.hauck@grand-saconnex.ch](mailto:n.hauck@grand-saconnex.ch)

Les activités parascolaires sont organisées pour les élèves qui y sont inscrits. Elles se déroulent entre 11h30 et 13h30 (prise en charge avant, pendant et après le repas) et entre 16h00 et 18h00 (prise en charge après l'école) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ces prestations ne sont pas obligatoires et sont facturées.

Durant ces activités, les enfants sont sous la responsabilité des animateurs-trices du parascolaires qui sont des collaborateurs-trices du GIAP : [www.giap.ch](http://www.giap.ch).

En ce qui concerne les repas consommés au restaurant scolaire, ils sont gérés par la Mairie du Grand-Saconnex. Les menus de la semaine sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.grand-saconnex.ch/fr/vivre-au-Grand-Saconnex/enfance-jeunesse/restaurant-scolaire-0-31>. Le restaurant scolaire est labellisé « Fourchette verte ».

**En cas d'absence d'un enfant qui fréquente les restaurants scolaires lors de la pause de midi, il est impératif d'annoncer cette absence via le site [restoscolaire.ch](http://restoscolaire.ch) avant 08h00. Passé ce délai, nous vous remercions de laisser un message vocal au 079.909.51.40 (COMBOX) avant 11h00. Si ces directives ne sont pas respectées ou si le message est incomplet ou incompréhensible, le ou les repas non consommés seront facturés.**

**En cas d'absence d'un enfant qui fréquente les activités en fin d'après-midi, il est impératif d'annoncer cette absence en laissant un message vocal au 079.909.51.40. (COMBOX) avant 15h45.**

Un règlement concernant le fonctionnement du restaurant scolaire est distribué aux responsables légaux lors des inscriptions. Il est indispensable que les responsables légaux prennent connaissance de ce règlement et s'y conforment. Celui-ci est également consultable sur le site de la Ville du Grand-Saconnex : [www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch)

# Conciergerie

Les concierges sont en charge de l'entretien des infrastructures scolaires. Ils dépendent de l'administration communale.

## **Ecole La TOUR**

M. Dominique MAMIN

M. Ronald PAUL

## **Ecole du POMMIER**

M. Armando LOPES

M. Giuseppe NEGRO

M. Andrea ROSS

M. Jorge BARBOSA

## Instances participatives

Une nouvelle instance de concertation est mise en place depuis la rentrée 2016. Elle remplace l'ancien Conseil d'établissement.



# A

## ssociation des parents d'élèves du Grand-Saconnex

### Répondante pour l'école du Pommier

Madame Maya SCHIBLER

Tél. 022. 798.23.16.

schiberfamily@epost.ch

### Répondante pour l'école La Tour

Madame Sophie HULO VESELY

sophie\_hulo@yahoo.com

L'association des parents regroupe les 2 établissements (4 écoles) de la ville du Grand-Saconnex.

Elle a notamment pour rôle de :

- collaborer avec le corps enseignant lors de manifestations organisées par l'établissement;
- favoriser un dialogue constructif et régulier entre le corps enseignant et les parents;
- recueillir les suggestions, remarques ou attentes des parents concernant l'école;
- relayer les préoccupations des parents d'élèves auprès des directeurs des établissements;
- recueillir les suggestions, remarques ou attentes des parents concernant l'école;
- accompagner les parents sur le chemin de l'apprentissage du rôle de parent d'élève.

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, l'APEGS a mis en place des permanences pour les parents. Les deux premières dates prévues sont le lundi 16 octobre à 08h00 devant l'école du Pommier et le mardi 17 octobre à 08h00 devant l'école La Tour.

# A

## ssurance scolaire

Se référer aux informations contenues dans le carnet de l'élève, page 13.

## **Charte de l'établissement Tour / Pommier**

Dans l'établissement Tour/ Pommier et dans l'Espace POM, nous vivons ensemble et formons une communauté solidaire où chacun, adulte comme enfant, a le droit au respect de sa personne mais aussi le devoir de respecter les autres, ainsi que les lieux et le matériel.

C'est pourquoi, chacun de nous - élève, enseignant, remplaçant, animateur parascolaire, infirmier scolaire, concierge et autre adulte intervenant dans l'école - **s'engage à :**

1. Avoir un **comportement non-violent** tant physiquement que verbalement.
2. Avoir un esprit de **solidarité** et de **coopération**.
3. Faire preuve de **tolérance** et de compréhension mutuelle dans le respect des différences.
4. **Assumer** la responsabilité de ses actes.